
Adresse des membres du tribunal criminel du département du Finistère, lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du tribunal criminel du département du Finistère, lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 484;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0484_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

violer, tout subvertir. On ne verra plus le génie, le talent persécuté, le commerce, l'industrie, l'agriculture opprimés, enfin la vertu malheureuse et le crime triomphant.

Vous maintiendrez le Gouvernement révolutionnaire, parce que, pour parvenir d'un état de maladie à un état de santé, il faut, pour le corps politique, comme pour le corps humain, un régime intermédiaire qui ne soit celui de l'un ni de l'autre de ces états; mais la justice en sera le régulateur souverain.

Vous maintiendrez la liberté de la presse, parce qu'elle est la sauve garde de nos droits et de notre liberté; mais vous punirez celui qui voudra en faire un instrument du crime.

Vous maintiendrez les sociétés populaires parce que leur existence est le premier droit d'un peuple libre mais vous les rappelleriez aux principes, si elles s'en écartent, vous feriez justice des intrigans qui tenteroient d'en corrompre l'esprit, d'en altérer l'institution salutaire.

Vous, ennemis de la Révolution et du Gouvernement, aristocrates et fanatiques; vous, sous un masque perfide, les plus cruels ennemis du peuple, agitateurs, persécuteurs et tirans; vous, gorgés de rapines, déprédateurs et fripons; vous tous, conspirateurs de tout genre, tremblés, la massue du peuple est levée; c'est pour vous qu'existe le gouvernement révolutionnaire, c'est contre vous qu'il est nécessaire, c'est contre vous qu'il déploiera toute l'énergie de ses mesures.

Pour nous, heureusement étrangers à toutes les factions, nous ne connaissons que les principes; nous ne voulons d'autre despotisme que celui de la loi; nous ne reconnaissons d'autre souverain que la nation entière d'autre autorité que celle de ses représentans, d'autre loi que la volonté générale proclamée par ses organes.

Nos sentimens sont ceux de l'amour, du respect et de la reconnaissance pour la Convention, d'une haine éternelle pour la tyrannie et les tirans et d'un dévouement sans borne à la République démocratique une et indivisible.

Législateurs, achevz votre ouvrage, conservez cette énergie, cette attitude imposante qui déconcerte et anéantit les factions. Ne souffrez pas que la voix des passions se fasse entendre dans le sanctuaire des loix; il n'y a que l'intérêt du peuple qui doit occuper ses représentans.

Quimperlé le vingt sept vendémiaire l'an troisième de la République française une et indivisible.

DATAIN, président et 119 autres signatures.

i

[Les membres du tribunal criminel du département du Finistère à la Convention nationale, Quimper le 29 vendémiaire an III] (12)

(12) C 324, pl. 1393, p. 19.

Citoyens Représentants,

Les féroces héritiers du tyran s'efforcent en vain de ressusciter le règne sanguinaire de l'intrigue et de la terreur. Ils se débattent en vain dans le borborygme fangeux où les a plongés leur immoralité profonde pour se soustraire par de nouveaux crimes au supplice qu'ont mérité leurs crimes passés.

Les convulsions ne sont plus à craindre. Le tocsin a sonné contre les suppôts de la tyrannie, les factieux, les frippons, les dilapidateurs de la fortune publique, l'immortelle proclamation du 18 vendémiaire les a signalés tous en dictant au peuple les préceptes énergiques de justice, de probité, de modestie, de civisme et de vertu qui sont l'apanage des vrais républicains.

Que de nouvelles actions de grâce vous soient rendues, augustes Représentants, du don précieux que vous venez de faire à la France; désormais l'homme pur et sans reproche jouira de la tranquillité de l'innocence sous l'égide protecteur des loix. L'erreur involontaire ne sera point un crime et le vice démasqué n'assassinera plus la vertu.

Exécutez, Législateurs avec courage le généreux dessein que vous avez formé. Le peuple français rendu par vous à la vie et au bonheur vous entoure tout entier, de son amour et de sa confiance.

Suivent 6 signatures.

j

[La société populaire de Quimper à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (13)

Citoyens Représentants,

Gloire immortelle au génie d'humanité, de justice et de sagesse qui a dicté la sublime adresse de ses représentans au peuple français! Reconnaissance éternelle à l'énergie qui a sauvé la France de l'abîme où l'entraînait la scélératesse hypocrite des brigands et des antropophages!

Robespierisme, monstre qui persécuta tous les talents et toutes les vertus, qui honora tous les vices et qui enfanta tous les crimes, tu voudrois dans tes dernières convulsions étouffer les cris de la justice que tu crains et assurer par la terreur de ta puissance imaginaire l'impunité des forfaits dont tu couvris le sol de la liberté et dont la nature outragée demande vengeance. L'énergie de nos représentans te trancha la tête. Elle vient d'électriser le peuple qui, docile et fidèle à la voix qu'il veut seule écouter, écrasera sans pitié tes restes impurs, la société populaire de Quimper ne fut jamais infestée du poison de tes odieuses maximes, qu'on chercha à lui inculper; elle rejetta toujours avec horreur et vomit avec indignation de

(13) C 325, pl. 1412, p. 30.